

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12816**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Artiste mime

Nouvel intitulé : Artiste mime

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ecole internationale de mime corporel dramatique

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur pédagogique

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier de artiste Mime, d'Acteur Corporel et Gestuel consiste à :

- concevoir et monter un numéro ou un spectacle visuel dans ses aspects techniques, artistiques et esthétiques
- entretenir le corps comme instrument privilégié de l'expression dramatique quotidiennement,
- définir les conditions de réalisation du numéro ou spectacle
- assister aux préparatifs techniques, installer les accessoires nécessaires au numéro ou spectacle avant la représentation
- procéder à sa préparation (échauffement, maquillage, coiffure, costume, ...)
- réaliser et interpréter le numéro ou le spectacle
- modifier les effets spectaculaires ou comiques du numéro ou du spectacle selon les réactions du public

Les capacités attestées :

(Capacité d'Interprétation)

Capacité de présenter des figures dynamiques propres au répertoire du Mime Corporel Dramatique

- Compréhension de la segmentation et du travail sur le rythme en fonction des caractères et du sujet étudié
- Sensibilité à un travail sur la forme et le rythme, à la musicalité du mouvement
- Sensibilité au jeu dramatique
- Compréhension et compétence du jeu corporel

(Capacité d'Improvisation)

Capacité d'improviser autour des thèmes d'improvisation et de semi improvisation en solo, duo ou groupe

- Faire preuve de créativité
- Capacité de passer de la compréhension des exigences du jeu corporel en solo, duo ou en groupe à l'assimilation et l'utilisation de la technique de base
- Capacité d'interprétation

(Capacité de Création)

Capacité de présenter des sujets d'études

- Capacité de présenter des numéros et projets mensuels personnalisés
- Capacité d'une démarche de création et d'une écriture dramatique
- Capacité à prendre des initiatives professionnelles
- Capacité à affirmer sa personnalité artistique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Régime de l'intermittence : Spectacle vivant, cinéma,

Régime général : arts graphiques, pédagogie

Mime, comédien (théâtre gestuel, burlesque, de rue), artiste, acteur, danseur, metteur en scène, chorégraphe, analyse du mouvement pour le secteur de l'art graphique, du dessin animé et des technologies nouvelles (motion capture)

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Mime Corporel Dramatique

(Technique)

(Interprétation)

(Improvisation)

(Atelier de Création)

(Répertoire)

Acrobatie Théâtrale
(Technique)
(Interprétation)

Danse Classique
(Technique)
(Interprétation et Création)

Histoire du Théâtre
(De l'Antiquité à nos jours)

Diffusion et programmation d'un spectacle
(Économie du théâtre)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		- Nombre de personnes composant le jury : 7 dont 1 Président - Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 42,85% 50% employeurs et 50% salariés
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- Nombre de personnes composant le jury : 7 dont 1 Président - Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 42,85% 50% employeurs et 50% salariés
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		- Nombre de personnes composant le jury : 7 dont 1 Président - Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 42,85% 50% employeurs et 50% salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste mime" avec effet au 02 janvier 2008, jusqu'au 10 août 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.mimecorporel.eu>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Commedia

28 bis, rue Gaston Lauriau

93100 MONTREUIL

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Artiste mime